



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-97061>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-97061**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Draguignan (83)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830050700017

Ville : Draguignan

Code postal : 83300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 24.084

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Carole Cosson

Adresse mail du contact : mp@ville-draguignan.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 494602094

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** La lettre de Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : candidature et d'habilitation du mandataire en cas de groupement (imprimé DC1), étant précisé que cet imprimé est librement téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances : www.minefe.gouv.fr (rubrique « marchés publics »). b) 1° Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés

définies aux articles L.5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;: les candidats pourront à cette fin soit produire l'imprimé DC1 (librement téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances : www.minefe.gouv.fr, rubrique « marchés publics

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : conditions / moyens de preuve : formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies sont (les candidats pourront s'ils le souhaitent utiliser l'imprimé DC2) : o le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. o déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration d'effectifs : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; • Références de service ou fournitures similaires : Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Agrément et autorisation spécifiques : - Autorisation d'exercice délivrée par le conseil national des activités de sécurité privée en application de l'article L612-9 du code de la sécurité intérieure. - Agrément des dirigeants délivré par le conseil national des activités de sécurité privée en application de l'article L612-6 du code de la sécurité intérieure en cours de validité ou l'attestation permettant de démontrer que l'agrément est en cours . Dans ce dernier cas, le candidat devra fournir l'attestation au plus tard avant l'attribution du marché faute de quoi le marché ne pourra pas lui être attribué.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 17/09/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : le prix 55 % La valeur technique 45 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATIONS DE SURVEILLANCE

Code CPV principal - Descripteur principal : 79713000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : PRESTATIONS DE SURVEILLANCE

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Draguignan

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'exécution des prestations débutera à compter de la date de notification et se terminera le 30 septembre 2026. La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bon de commande mono attributaire en application des articles L2125-1.1°, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Le montant minimum pour toute la durée du marché est de 20 000 € HT. Le montant maximum pour toute la durée du marché est de 210 000,00 € HT. Les prestations

étant indissociables le marché fait l'objet d'un lot unique .Le présent marché ne fait pas l'objet de découpage en tranches. Variantes : Les candidats doivent remettre une offre entièrement conforme aux stipulations du présent marché (solution de base). Les variantes ne sont pas autorisées. Prestations supplémentaires : Les prestations supplémentaires concernent L'astreinte pour la levée de doutes du Musée des Beaux-Arts : L'astreinte pour la levée de doutes de l'ensemble des bâtiments communaux Il est impératif de répondre aux prestations supplémentaires telles que définies ci-dessus sous peine de rejet de l'offre des soumissionnaires. Le chiffrage des prestations supplémentaires doit s'effectuer dans l'acte d'engagement. Toutefois le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de retenir ou pas les prestations supplémentaires. Le délai de validité des offres est fixé à QUATRE-VINGT DIX jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier ou de ne pas négocier les offres remises par tout moyen permettant d'assurer une traçabilité écrite de la négociation (les négociations pourront notamment se dérouler exclusivement par email) et se réserve le droit dans le cas où elle ne recevrait aucune offre à l'issue du délai de remise des offres de consulter directement des fournisseurs. Par ailleurs le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne négocier qu'avec les meilleures offres issues d'un 1er classement au regard des critères de jugement. Le nombre susceptible d'être concernée est laissé à l'appréciation du pouvoir adjudicateur. Les négociations pourront porter sur une amélioration qualitative et/ou financière de l'offre remise par le candidat. Le nombre de tour de négociation est laissé à l'appréciation du représentant du pouvoir adjudicateur Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la commande publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/08/2024